

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 5.3 Montrer l'exemple pour une gestion éco-responsable de la collectivité

Contexte et enjeux

La gestion des déchets représente un enjeu de grande importance en faveur du développement durable. En effet, l'amenuisement des ressources naturelles dû à une consommation abondante impose une réflexion permettant de favoriser le recyclage des déchets, mais également de tendre vers une réduction des déchets à la source. Ainsi, la Ville de Troyes développe le tri sélectif dans le fonctionnement de tous les bâtiments communaux, et tend progressivement à une dématérialisation des documents papiers.

Objectifs de l'action

- Réduire la consommation en ressources naturelles
- Adopter un comportement plus responsable

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Service pilote
Généralisation du tri dans l'ensemble des établissements communaux	Augmenter la part de déchets recyclés au sein du fonctionnement de la collectivité	Action pérenne	/	/	Mission Développement Durable
Développement de la dématérialisation	Réduire la consommation en papier inhérente au fonctionnement de la collectivité	- 2013 : dématérialisation de la gestion du courrier - 2014 : Déploiement de la Gestion Electronique de Documents à l'ensemble du fonctionnement de la collectivité	/	/	Direction des systèmes d'information

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de bâtiments où le tri sélectif est pratiqué
- Quantité annuelle de papier commandé

Partenaires

Bilan/commentaires
(si engagée)

